

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°89
JAN 2024



**DANS LES COULISSES
DES SERVICES
DE LA VILLE :**

***Direction des services
à la population***



Prudence et Sécurité

Cette année, les stationnements de caravanes en dehors de l'aire d'accueil ont été fréquents dans le secteur de Freyming-Merlebach : près du cinéma, sur les lieux de promenades, les parkings d'écoles ou de commerces. Ces installations illégales, qui ont généré beaucoup de conflits et d'incivilités, ont clairement indisposé les habitants avec des démarchages intempestifs.

Six individus étaient jugés début décembre à Metz pour escroquerie en bande organisée : membres de la communauté des gens du voyage, ils se faisaient passer pour des artisans-couvreurs. Remises de chèques en blanc, chèques dont les montants étaient remplis plus tard, blanchiment d'argent, mais aussi travail dissimulé et vols..., tels sont les griefs retenus par le Procureur de la République contre ces personnes, qui étaient poursuivies pour escroquerie pour un préjudice total de plus de 300.000 euros.

Des victimes personnes âgées

Selon le Procureur, «si peu de victimes étaient présentes à ce procès (27 sur un total de 98 victimes), c'est parce que beaucoup sont décédées, ou étaient trop âgées pour se déplacer».

Sur ce sujet, la Fédération du BTP (Bâtiment et des Travaux Publics de Moselle) attire l'attention de la population sur le démarchage physique ou téléphonique d'entrepreneurs peu scrupuleux, souvent éloignés du territoire, dont les particuliers sont les victimes :

Protéger la population

Il s'agit d'entreprises qui font miroiter des promesses d'économies dans les logements, prétextant les dispositifs MaPrimeRénov' ou les travaux à 1 euro. Ces offres reposent souvent sur des pratiques contraires aux normes, que les personnes âgées ne connaissent pas ! Elles peuvent s'avérer dangereuses, avec des travaux bâclés entraînant des surconsommations ultérieures.

La Fédération du Bâtiment conseille donc de privilégier les entreprises locales ; de ne jamais signer un devis sans vérifier toutes les informations (étude thermique et proposition de travaux), et de comparer plusieurs propositions.

Méfiance aussi, puisqu'à partir de 2024, les autorités prévoient que ces délinquants orienteront leurs activités vers celle « d'auditeur énergétique », ou d'autres sources d'énergie comme le photovoltaïque...

Des Arrêtés d'interdiction

La Municipalité a toujours été très attentive au bien-être, à la protection des personnes vulnérables, et aux nuisances dont sont victimes les habitants. Rappelons que, bien avant ce procès de Metz, j'avais pris un Arrêté, interdisant le démarchage à domicile sur tout le territoire de la commune.

De même nous ne voulons pas que le personnel communal qui, certes, est au service de la population, soit payé pour ramasser les sacs et les déchets, négligemment jetés à côté des conteneurs de tri.

Tranquillité et propreté

Des photos seront prises, la pose de cameras est en cours. En cas de dépôt par des personnes malveillantes, les contrevenants s'exposeront à une amende de 1 500 euros, avec confiscation du véhicule.

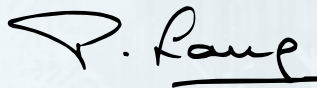
Car la bonne tenue de l'espace public, la tranquillité, la sécurité des piétons et des enfants, font aussi partie des missions de la Police municipale. Ils accompagnent, marquent une présence rassurante, veillent à la sécurité, ils ont de la gentillesse... Mais ils ne sont pas là pour se faire marcher dessus.

Leur rôle est d'empêcher les comportements délictueux ou dangereux, comme il en a été constaté cet été en voiture, lors de fêtes ou de mariages. N'oublions pas qu'ils sont armés, qu'ils sont là pour faire respecter l'ordre et la loi, avant tout pour protéger la population.

La qualité de vie à Freyming-Merlebach

Cet ensemble de mesures, qui peuvent être perçues comme sévères, témoignent de notre volonté de rendre la commune propre, sécurisée et agréable pour les familles : je pense que le bien-être et la tranquillité des habitants, font partie intégrante de l'attractivité et de la qualité que nous recherchons pour notre belle ville.

Et elle continue de progresser, comme en témoignent les bons chiffres enregistrés par l'urbanisme pour l'année 2023 dans le tableau ci-dessous !



Pierre LANG

Maire,
Président de la Communauté de Communes
de Freyming-Merlebach



> Chiffres-clés pour 2023

Témoins du dynamisme du territoire communal, les chiffres-clés du Service Urbanisme de la Ville en matière de travaux et de ventes immobilières illustrent encore pour l'année 2023 une activité soutenue.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur ces demandes, vous pouvez consulter notre site internet, à l'adresse suivante : <https://www.freyming-merlebach.fr/Urbanisme-developpement/Urbanisme/Autorisations-urbanisme.html>

	2021	2022	2023
Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)	175	168	152
Déclaration Préalable (DP)	132	106	165
Permis de Construire (PD)	31	24	29
Permis de Démolir (PD)	3	5	14
Certificat d'Urbanisme (CU)	212	184	173
Autorisation de Travaux (AT)	21	21	20



> **Direction des services à la population**

La Direction des services à la population est chargée de la gestion de l'état civil, des formalités administratives du quotidien, de la gestion des cimetières de la ville ainsi que de l'accueil physique et téléphonique du public. Aude Cruciani, directrice du service, a sous son autorité 11 agents administratifs répartis quotidiennement sur les différents postes de travail et 5 agents techniques dédiés à l'entretien des cimetières et à la supervision des opérations funéraires.



Quelles sont vos missions en matière d'état civil ?

L'état civil est une des missions de base des mairies qui consiste à réceptionner,

établir et conserver les actes d'état civil et en garantir la mise à jour.

De la naissance au décès, en passant par le mariage, le PACS ou bien encore le divorce, il répertorie tous les événements qui marquent le parcours de vie d'une personne.

De manière plus concrète, les agents enregistrent et traitent quotidiennement toutes les demandes d'actes et les changements de situation. Ils proviennent des usagers, d'autres communes, de notaires, d'avocats, d'administrations ou encore de divers organismes. La mairie s'est par ailleurs inscrite, depuis plusieurs années, dans un processus de modernisation de ses pratiques envers les autres communes et les notaires en dématérialisant la transmission des actes.

Et sur le volet population ?

Le champ d'action est tout aussi vaste : l'accueil du public en mairie, l'organisation des élections et la tenue des listes électorales, le recensement citoyen ou encore les demandes d'attestation d'accueil font partie de nos nombreuses missions.

La diversité et l'enchaînement des tâches peuvent parfois s'avérer délicats, il faut donc savoir prioriser et redou-

bler de vigilance lors du traitement des dossiers. La complétude et la concordance des pièces justificatives ainsi que la conformité avec la réglementation doivent être garanties.

La campagne de recensement de la population est également un rendez-vous annuel incontournable qui mobilise fortement une partie de l'équipe pendant plusieurs semaines.

L'instruction des demandes de titres d'identité est aussi une priorité. L'organisation du service et l'offre de rendez-vous sont adaptées au fur et à mesure pour répondre au mieux à la demande et réduire le délai d'attente, notamment à l'approche des périodes de vacances.

Quels dispositifs pour aider les usagers dans leurs démarches ?

Pour accompagner au mieux les usagers et les aider dans leurs démarches administratives, une structure France Services a été ouverte au sein de nos locaux en 2021. Deux conseillères accueillent chaque jour les usagers et répondent aux demandes, très diverses et parfois complexes : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. Il s'agit aussi de proposer un service public de proximité avec



2023 en quelques chiffres

- Plus de 2000 usagers accueillis en mairie chaque mois.
- 43 mariages.
- 20 Pacs.
- 124 recensements citoyens.
- 7000 titres d'identité délivrés.
- 201 décès.

la présence sur site d'intervenants des services de l'Etat et de nos partenaires locaux. Le planning de leurs permanences est disponible sur le site de la mairie et sur la page Facebook France-Services-Freyming-Merlebach.

Nos conseillères reçoivent également les usagers sur rendez-vous pour instruire les demandes de titre d'identité et proposent une aide à l'établissement de la pré-demande en ligne.

Le domaine funéraire sera quant à lui abordé dans une autre édition.

LES DÉMARCHES EN MAIRIE

Se déclarer en mairie

Cette démarche est obligatoire en Alsace-Moselle.

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille et d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la commune. Il est également possible de vous inscrire en remplissant le formulaire de déclaration d'arrivée et de départ disponible sur le site internet et en l'envoyant en mairie.

Inscription sur la liste électorale

Lors de l'arrivée dans la commune, l'inscription sur la liste électorale doit être effectuée par chacun des membres majeurs du foyer, soit via la téléprocédure sur le site Service-public.fr, soit en déposant en mairie votre dossier (formulaire CERFA 12669*02 ou CERFA 12670*02 pour les citoyens non français de l'Union européenne, plus copie carte



d'identité ou passeport valide plus justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen doit être effectué dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Il est obligatoire et vous permettra :

- D'obtenir une attestation de recensement, indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- D'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir effectué la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès le 18^e anniversaire.



Préparez 2024 !

En 2024, vous aurez 70 ans, ou plus, vous résidez à Freyming-Merlebach et vous souhaitez être associé(e) aux événements organisés par la Ville et réservés aux « Anciens ».

À cet effet, nous vous invitons soit à vous présenter au service de l'accueil de l'Hôtel de ville, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile soit de téléphoner au 03 87 90 59 33.

Il en est de même si cette année vous fêtez vos 50 ans, 60 ans ou 65 ans de mariage.



> **Le recensement de la population**

Comme chaque année, la Ville de Freyming-Merlebach réalise avec l'INSEE le recensement de sa population. Une partie des logements et des habitants seront ainsi recensés du 18 janvier au 24 février.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...



Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! C'est pourquoi répondre au recensement est un acte civique obligatoire pour permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez vous rendre sur le site internet :

le-recensement-et-moi.fr

Comment ça se passe ?

Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en

faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Puis, un agent recenseur muni de sa carte officielle, vous fournira une notice d'information comprenant un identifiant soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous !

Vous pouvez aussi vous rendre en Mairie dans votre structure France Services où les conseillères vous aideront dans cette démarche numérique.



VIE DE LA VILLE

> **Notre doyen a fêté ses 105 ans**

Georges Hilpert a passé une grande partie de sa vie à Freyming-Merlebach et a été pendant de longues années le directeur de l'école primaire de La Chapelle. Ce n'est que tout récemment qu'il s'est retiré dans une résidence spécialisée.

La reconnaissance

Entouré de ses proches dont ses filles Renée et Anne ainsi que son fils Jean-Paul, il a eu la visite de Pierre Lang et plusieurs de ses adjoints (Bernard Pignon, Fabienne Beauvais et Marc Friedrich) qui l'ont félicité, lui ont souhaité un très bel anniversaire et remis quelques présents au nom de Freyming-Merlebach. Toutes nos félicitations à Monsieur Hilpert !



Du 1^{er} septembre au 20 novembre 2023



HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57800 Freyming-Merlebach
Tél : 03 87 29 69 60
www.freyming-merlebach.fr

Les services de la mairie accueillent le public,
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h à 13 h.

Le site internet de la Mairie
freyming-merlebach.fr
reste à votre service
Démarches administratives et P.L.U.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach,

Nous nous engageons à continuer de représenter les intérêts de tous les habitants de Freyming-Merlebach, à questionner les décisions prises par la majorité, à vous garder informés. Vous pouvez participer activement à la vie de la ville en nous exprimant vos préoccupations.

Notre ville ne peut prospérer que lorsque tous les citoyens s'impliquent et travaillent ensemble pour que chaque habitant trouve sa place à Freyming-Merlebach.

Pour cette nouvelle année qui s'annonce, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que 2024 soit une année de réussite, de santé et de bonheur pour vous, vos familles et vos proches.

Pour la liste « Repense ta Ville » Patricia MIHELIC,
Aurélië THIRIET, Stéphan ZIMMER
et Alain MANISZEWSKI

Rejoignez-nous sur Facebook :
Freyming-Merlebach INFOS



NAISSANCES

ADEL Rita
ALLALI Inès
BAKIJA Sunai
BIGEL Esteban
DOGAN Eliz Mila
FURNO Giulia
GIBRAT Mathis

GUYON Léa Lidia
KEBE Salimata
RASALA Livia
RESIC Esma
SIJARIC Elin
YANYATOVICH BREDAR
Antoine Olivier



MARIAGES

ARBAOUI Karim & VELT Fanny
CAMMI Flavien Pierrick
& VIERTEL Jessica
FELD Kentin
& FRISCH Maëva Patricia Carole

GIBRAT Loïc Yves
& LUCZAK Cindy
SAHIN Sagit & KARAGOZ Sevda
SCHROETER Jonathan Maurice
Rémy & ISMERT Orlane



DÉCÈS

ALAOUCHICHE Angèle 69 ans	MARKOWSKI Sigismond 95 ans
BARONE Francesco 94 ans	MATHIS Yves Gilbert 60 ans
BERNARD Brigitte veuve PREVOT - 65 ans	MAZZOCCA Franca Endrina veuve GRAZIANI - 89 ans
BUHR Berthe veuve BRENNSTUHL - 108 ans	MEIER Nicole veuve RATH - 75 ans
DEMMERLE Cécile veuve MIESZKALSKI - 86 ans	METZELER Anne Elisabeth épouse BARTHEL - 81 ans
BIER Guillaume 39 ans	MEYER Berthe Valentine Anne veuve ADAM - 89 ans
EISELE Hildegard Thérèse veuve RIEGER - 95 ans	NOWAK Alfred 82 ans
ETTINGER Elfriede 52 ans	PORTÉ Anne veuve KRAEMER - 92 ans
FELT Marie-Thérèse épouse SCHWARZ - 70 ans	PISTER Maire Louise Catherine veuve BUFFONE - 84 ans
FOUCART Jean Pierre Marcel 71 ans	RITTMANN Alfons 67 ans
GOLJAT Louise veuve HESSE - 87 ans	ROUSSEAUX Gilberte Renée veuve POTIER - 91 ans
GRUNENBERGER Germain Fernand Alain 70 ans	SCHNEIDER Liliane veuve STAGNO - 80 ans
KELLER Jacques 81 ans	SCIMIA Éric 46 ans
KRÄMER Roland Nikolaus Wilhelm Alfons 82 ans	SPIGIEL Etienne 87 ans
KRYSIK Raymond Etienne 69 ans	STÖBENER Erika Johanna 94 ans
LAURENT Rudolf 78 ans	STOFFEL Alain Marcel 67 ans
MARCINKOWSKI Marthe Françoise veuve ZASKURSKI - 97 ans	ULM Eugène 86 ans
	WEBER Marcel 77 ans

> **Le sport au centre des projets**

Il existe au cœur du quartier de Freyming un complexe dédié au sport. Ce dernier est composé :

- Du gymnase Alain Fournier, où l'on pratique la gymnastique, la boxe, le foot en salle, le Taekwondo, le tennis de table, le foot US.
- D'un terrain de football « vert » sur lequel s'entraîne le FC Freyming 06.
- D'un terrain d'entraînement de football, dont les travaux de réhabilitation débuteront courant du premier trimestre 2024.
- D'un club house dédié au football pour lequel les travaux de réaménagement sont presque terminés.
- De couloirs d'athlétisme en schiste autour du terrain de football.
- Du « cube » comprenez les vestiaires dont l'étage a déjà été réhabilité et où les travaux au niveau du rez-de-chaussée seront très prochainement engagés.
- Des tribunes récemment remises en peinture.
- Des aménagements extérieurs pour la pratique de la boxe...

Après divers investissements sur le site, la Commune a décidé de compléter le complexe sportif avec un projet de grande envergure : une nouvelle piste d'athlétisme en revêtement synthétique, et un terrain de football en gazon synthétique.

Les études sont en cours ainsi que les recherches de subventions pour accompagner financièrement la Commune de Freyming-Merlebach sur cet ambitieux projet actuellement estimé à 2,5 millions d'euros.

Le nouveau site devrait sortir de terre pour que le futur lycée fusionné, qui devrait être opérationnel à la rentrée 2026, en lieu et place de l'actuel lycée Cuvellette, puisse également utiliser les installations sportives.

Rappelons que le complexe Alain Fournier regroupe actuellement 570 licenciés sur tous les sports confondus, représentant 7 associations : Le FMAC, le Boxing Club, le FC Freyming 06, le Taekwondo, les Blizzards, L'Espérance Gym et le Temple du Ping.

Freyming-Merlebach, « Ville active et sportive » et « Terre de jeux 2024 » se positionne activement en faveur des Sports !

L'avenir

Cette nouvelle structure permettra également d'organiser de nouveaux événements autour de l'athlétisme au niveau départemental voire régional et faire rayonner la Ville et le club dans la région tout en attirant plus de jeunes et d'adultes.



20
TERRE
DE JEUX
24





JEUNESSE

> Vacances d'hiver des Petits Costauds



Si vos enfants ont envie de participer aux prochaines animations des vacances, les Petits Costauds d'hiver débuteront le 26 février.

Toutes les informations nécessaires seront disponibles sur le site et les réseaux sociaux de la Ville. Vous pourrez remplir le formulaire de pré-inscription ac-

cessible, à partir du 2 février, via le QR code ci-dessus.



> Le FMAC : 40 ans d'histoire

Qui n'a pas croisé, au détour d'un chemin, un coureur arborant fièrement les couleurs Rouge et Noir. C'est un athlète du Freyming-Merlebach Athletic Club, plus connu sous l'acronyme FMAC.

L'association sportive, présidée par Walter Zossi, va fêter cette année ses quarante années d'existence.



Le premier Comité en 1985

Un peu d'histoire

Dans les années 1970/1980 un club, le CABHL (Club Athlétique du Bassin Houiller Lorrain), animé par des passionnés, rayonnait dans toute la région avec des sections locales à Créhange, Faulquemont et bien sûr Freyming.

Mise en sommeil durant plusieurs années, la section de Freyming renaît en 1982 et prend ses quartiers au stade omnisports de Freyming, dénommé en 1997, « Stade Pierre Potier ». Les débuts furent laborieux, mais rapidement la section connaîtra un accroissement de ses membres. L'idée germa alors de créer un club autonome, qui aboutit le 24 mai 1984.

Les compétitions

Axé sur la compétition, le cross créé en 1982 perdura jusqu'en 2008 et sa réputation dépassa nos frontières attirant même en 1996 des coureurs éthiopiens.

À partir de 2008, le FMAC reprit l'organisation des 10 km du Têléthon, course mise en place par l'office du tourisme, dans les rues de la ville. Elle aura désormais lieu dans la forêt du Warndt et deviendra en 2013 « Les 10 km de Freyming-Merlebach » qui attira jusqu'à 500 participants de toute la région.

Depuis 2021, un nouveau parcours empruntant un joyau de la région « la Carrière Barrois » et toujours les sentiers de la forêt du Warndt a été mis en place et la distance augmentée passant à 11,5 km.

Durant ses premières années d'existence, sous l'impulsion de son entraîneur Jean Schoving puis Abdel Tayss à partir de 2003, l'accent était mis en priorité sur toutes les disciplines de la piste.

Les athlètes, jeunes pousses à vétérans, ont vaillamment défendu les couleurs du FMAC lors d'interclubs ou de championnats qu'ils soient locaux ou nationaux glanant au passage de nombreux records et des podiums, ainsi qu'une belle renommée.

Depuis quelques années, avec l'accroissement de ses effectifs jeunes (6/12 ans), le FMAC organise également des compétitions réunissant des jeunes venant de tous les clubs de la région : le Kid's Athlé.

La pratique aussi a évolué pour s'orienter vers le running, le trail et les courses hors stade.

Les effectifs n'ont eu de cesse de progresser pour dépasser aujourd'hui régulièrement les 100 licenciés sur une saison.



Pour tout renseignement :

MAIL :
freymingmerlebachac@gmail.com

TÉLÉPHONE :
06 32 10 72 90 ou 06 76 02 04 39

INTERNET :
<https://fmacfreymingmerlebach.com/>

FACEBOOK :
<https://www.facebook.com/FMAC57/>

> La Ronde des Belvédères

3^e édition
19 novembre 2023

Le temps était à nouveau de la partie pour cette troisième édition de « La Ronde des Belvédères ».

Une joyeuse ambiance régnait au départ de la première épreuve de la matinée, réservée aux enfants de 6 à 12 ans, l'une des nouveautés de 2023. Sur une distance de 650 m à parcourir une ou deux fois, selon l'âge, ils ont pu faire comme les grands.

La course principale s'est élancée à 10h, suivie de près par les participants à la marche, autre nouveauté de cette édition. Les marcheurs empruntaient une partie du circuit pour profiter du paysage de la carrière Barrois. Sur un parcours rendu compliqué par les pluies des derniers jours, il fallait bien gérer son effort.

Au bout de ces 11,5 km, ils étaient finalement 332 à être classés. Au total, plus de 400 athlètes ont pris part à l'ensemble des épreuves.

Une belle satisfaction pour le FMAC, surtout que les commentaires ont été plus que favorables. Rendez-vous en 2024 pour la prochaine édition



Classement masculin

- 1^{er} HOFFMANN Cyrille (ARUN) 42'11
- 2^e HOULLE Xavier (NL) 45'31
- 3^e SCHOBER Christophe (USF) 46'45

Classement féminin

- 1^{er} JACQUET Laura (Sarreguemines TRI) 50'57
- 2^e HEYMES Maud (Freyming-Merlebach AC) 54'30
- 3^e GABRIEL Aurélie (NL) 55'02



Maisons et balcons FLEURIS

La passion florale récompensée

Concours des Maisons et Balcons fleuris 2023

Les mains vertes de Freyming-Merlebach ont mis du cœur à l'ouvrage malgré un été capricieux. Leurs efforts et leurs talents ont été récompensés mercredi 29 novembre à la salle Vouters. Comme les agents des espaces verts et du service horticole œuvrent au quotidien pour rendre la ville agréable, les habitants de la commune se plaisent eux aussi à embellir leurs quartiers.

La Ville souhaite honorer celles et ceux qui font un effort pour améliorer le cadre de vie dans leur quartier. Parmi eux, des habitués, des passionnés et quatre nouveaux candidats ont intégré le palmarès, s'est félicitée Josette Karas, Adjointe au maire du Cadre de vie et du Fleurissement. Tous les quartiers ont été représentés cette année : La Chapelle, Hochwald, Reumaux, Hesselach, Belle Roche, Sainte-Fontaine et Sainte-Barbe.



Le Maire, Pierre Lang, a remercié les participants, les félicitant de donner un caractère agréable, accueillant et coloré à notre commune. Tour à tour, les conseillers municipaux ont remis les cadeaux à tous les lauréats avant le verre de l'amitié qui a terminé en toute convivialité la soirée.



Maisons et abords fleuris

Danièle Hauck
1^{er} prix

Adolphe Blaumeiser
2^e prix

Bruno Battistini
3^e prix

Jean-Marcel Kleczewski
4^e prix

Jeanne Paul
5^e prix

Famille Lorang
Prix 1^{ère} participation

Armand Ittel
Hors concours



Façades et balcons fleuris

Henri Klaskala
1^{er} prix

Hannelore Konarski
2^e prix

Nadia Vilbois
3^e prix



> Les rendez-vous de l'OMCE

Samedi 27 janvier, dès 18 h
à La Médiathèque

Soirée culturelle autour de l'Inde

Une soirée haute en couleurs vous attend pour vous réchauffer au cœur de l'hiver ! Venez découvrir les stands d'artisanat traditionnel, les démonstrations de danses indiennes. Goûtez aux savoureuses spécialités culinaires, écoutez les légendes de ce beau et vaste pays et appréciez les stands d'animations variées !

Apéritif/dinatoire indien uniquement sur réservation au 03 87 00 23 48.



Samedi 2 mars, à 19 h à La Médiathèque

Murder-Party « Steampunk-19^e siècle »

En cette soirée de 1889, un meurtre vient d'être commis à bord d'un célèbre train à vapeur... Parmi les voyageurs ce soir-là se trouvaient Gustave Eiffel, Jules Verne, une célèbre cantatrice, une folle inventrice, le modèle de la Statue de la Liberté ou encore un ancien soldat...

Les comédiens de la Médiathèque et l'association des « Tables de l'Imaginaire » vous feront vivre une soirée unique, où vous serez dans la peau d'un enquêteur, pour interroger les suspects et les témoins, analyser les indices et découvrir l'identité du meurtrier !

10 € par personne dès 12 ans.

Sur réservation au 03 87 00 23 48.

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



Restez informé(e) des dernières actualités, alertes et événements grâce à notre service d'information instantanée.

Consultez l'agenda pour ne manquer aucune manifestation organisée dans notre ville.



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

**Mercredi 27 mars dès 15 h
au Parc Municipal**

Animations de Pâques pour les enfants

Le Parc municipal ouvrira ses portes pour une grande chasse aux œufs ! Diverses animations seront programmées tout au long de l'après-midi et le Lapin de Pâques viendra distribuer des friandises aux enfants.

Un atelier bricolage Panier fleuri vous sera proposé sur inscription au 09 65 31 16 18 (8€).

Crêpes et boissons sur place. Entrée libre.



À La Médiathèque

NOS RENDEZ-VOUS HABITUELS

- **L'heure du conte** (dès 4 ans) à 10 h 30 et **bain de lecture** (0-3 ans) à 11 h samedis 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai.
- **Cours d'informatique pour débutants** à 10 h 30 tous les mercredis et samedis
- **Ateliers d'arts créatifs** les mercredis de 10 h à 11 h 45 pour les enfants et de 14 h à 16 h pour les adultes.
- **Après-midi jeux** de 14 h à 18 h vendredis 1^{er} mars et 26 avril.

Samedi 13 avril, dès 17 h salle Vouters

Festival du Jeu « Et si on jouait... autour d'une chasse au trésor géante ! »

Le Festival du jeu change de formule cette année ! Au programme : des tables de jeux de société animés par nos équipes, mais surtout, une chasse au trésor géante !

La Médiathèque et l'association « Les Tables de l'Imaginaire » vous proposent un concept unique : un mélange entre un jeu de rôle, un escape-game et une enquête !

Des énigmes à résoudre, des indices à trouver, des pièces d'or à récolter, des trésors à découvrir...

Une ambiance médiévale fantastique dans laquelle vous croiserez de mystérieux personnages qui vous proposeront des quêtes à mener et des défis à relever !

Un événement unique en France, pour la première fois à Freyming-Merlebach !

Sur inscription au 03 87 00 23 48.



> Noël dans notre ville



Pendant toute la période de l'Avent, de nombreux événements ont été organisés par l'OMCE (Office Municipal Culture et Événementiel) et la Ville, afin de ravir les petits et les grands !

Saint-Nicolas

Les réjouissances ont été lancées le Dimanche 3 décembre. Le Saint-Nicolas est venu au Parc municipal pour distribuer ses friandises aux enfants et pour accompagner M. le Maire à l'inauguration des illuminations et du « Parc aux 1000 lumières ». Au son des musiques de Noël de l'Harmonie Baltus le Lorrain, et des agréables senteurs de vin chaud et de cannelle, le public a été émerveillé lorsque le grand sapin et tous les sujets lumineux du parc se sont allumés au même moment !

Les visiteurs ont ensuite pu faire le tour du « Parc aux 1000 lumières » et écouter les contes enregistrés et préparés par L@ Médiathèque accessibles via des QR-Code. L'association « Judo Club de Freyming-Merlebach » en a profité pour régaler les visiteurs avec des gourmandises de Noël.

Le St Nicolas s'est ensuite arrêté le mercredi 6 décembre à la Médiathèque, à l'occasion du spectacle préparé en son honneur ! Des contes, des marionnettes et des chansons ont divertis les petits et les grands sur la scène du Théâtre, avant l'arrivée du Saint Patron des écoliers.

Noël Féérique

Le samedi 9 et le dimanche 10 décembre ce fut au tour du Noël Féérique de prendre place au Parc municipal. Malgré une météo peu clémente, les visiteurs, ont pu profiter des démonstrations d'artisanat, des nombreuses spécialités gourmandes et trouver des idées cadeaux. Les animations n'étaient pas en reste, avec les concerts, les jeux de Radio Mélodie, les surprises du Conservatoire, le stand du Père Noël et la Balade contée illuminée proposée par L@ Médiathèque et l'association « Les Tables de l'Imaginaire », sur la thématique du « Royaume enchanté de Casse-Noisette ».

Le grand spectacle « Son et lumière » a fait danser le ciel de la ville, avec ses lasers, ses drôles de personnages, ses feux d'artifice.

Soirée Cocooning de Noël

Le week-end suivant, L@ Médiathèque a organisé sa soirée Cocooning de Noël le vendredi 15 décembre. Dans l'atmosphère chaleureuse de la Bulle, les participants étaient invités à se revêtir de leur tenue la plus confortable et d'apporter coussins et plaids, afin de profiter au mieux des histoires, chansons et gourmandises servies par les bibliothécaires.

Père Noël

Tandis que le dimanche 17 décembre, le Père Noël était présent toute l'après-midi au Parc Municipal, accompagné d'un lutin farceur et chanteur ! L'association « FC Hochwald » s'est jointe aux festivités, pour proposer quelques douceurs gourmandes.



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook Ville de Freyming-Merlebach.

